



SM des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais (Siren : 255902918)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lille
Arrondissement	Lille
Département	Nord
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	27/12/2002
Date d'effet	27/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Anthony JOUVENEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	6 Rue du Bleu Mouton
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59800 Lille
Téléphone	
Fax	
Courriel	c.thibaut@enr-lille.com
Site internet	www.enr-lille.com

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 495 438
Densité moyenne	240,39

Périmètres

Nombre total de membres : 4
- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
59	SM de gestion du Parc naturel régional de l'Avesnois (255902710)	SM ouvert
59	SM de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (255900748)	SM ouvert
62	SM du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (256203845)	SM ouvert

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
RÃ©gion Hauts-de-France (200053742)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
Le syndicat mixte a pour objet :  de contribuer en tant que de besoin à la réalisation la plus efficace possible des Chartes des trois Parcs Naturels Régionaux par la mutualisation, l'animation et la formation, la coordination et le transfert d'expériences, de l'ingénierie technique en mission dans les trois territoires de Parc,  de coordonner les démarches des Parcs qui s'intègrent dans des processus de concertation ou de négociation à l'échelle départementale, régionale, nationale, européenne et internationale,  d'être maître d'ouvrage de programmes d'actions que ses membres jugent stratégiques de conduire à l'échelle inter-parcs,  d'être maître d'œuvre, à la demande d'un ou plusieurs de ses membres, de programmes d'actions nécessitant une capacité d'ingénierie à durée déterminée,  de mettre en œuvre et coordonner l'harmonisation graphique des outils de communication des trois Parcs Naturels Régionaux en cohérence avec la charte graphique nationale de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France,  de développer les outils de communication à l'échelle de la région Nord - Pas-de-Calais,  de capitaliser les expériences et les acquis menés sur les territoires de Parc et d'en assurer l'information et la diffusion dans le cadre des échanges avec les autres territoires organisés de la région Nord - Pas-de-Calais,  d'assurer la gestion et l'animation du Centre Régional de Ressources

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)